

SEANCE EXTRAORDINAIRE DU 11 JANVIER 2017

L'an deux mille dix sept, et le 11 janvier à 18 heures 30,

le conseil municipal de la commune de SOUTERNON, régulièrement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Jean-Louis GAILLARD, maire, dans la salle des délibérations de la mairie.

Etaient présents : Madame et Messieurs Jean-Louis GAILLARD - Corinne CHAUX – Franck BEFORT
Cédric MICHAUD – Benjamin VERNAY – Régis GUILLAUME

Etaient absents excusés : Messieurs Christophe PION – Noël BROSSE – Anthony HENRIQUES.
Madame Corinne CHAUX a été nommée secrétaire de séance.

I – DEBAT DUR L'URGENCE :

Monsieur le Maire expose aux Conseillers Municipaux qu'il les a réunis en urgence afin de décider de l'emprunt nécessaire au remboursement du prêt à court terme de 150 000 € échéant le 15 janvier prochain. Le Conseil Municipal, à l'unanimité des présents, accepte cette réunion.

II – REALISATION D'EMPRUNTS :

1 – Prêt à court terme in fine :

Monsieur le Maire donne connaissance des propositions des établissements bancaires qui ont été consultés et propose de retenir l'offre du Crédit Agricole qui est la plus avantageuse.

Les membres du Conseil Municipal donnent donc leur accord pour qu'un emprunt à court terme in fine de 80 000 € sur 12 mois au taux fixe de 0,44 % soit contracté auprès du Crédit Agricole.

2 – Prêt à moyen terme :

Monsieur le Maire propose de contracter un prêt à moyen terme d'un montant de 100 000 €.

Il donne connaissance des propositions des établissements bancaires qui ont été consultés et propose de retenir l'offre du Crédit Agricole.

Les membres du Conseil Municipal donnent leur accord pour qu'un emprunt à moyen terme de 100 000 € sur 9 ans au taux fixe de 0,98 % soit contracté auprès du Crédit Agricole.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.